

FNPPSF



FEDERATION NATIONALE DES
PÊCHEURS PLAISANCIERS
ET SPORTIFS DE FRANCE

Le 38^e congrès national

Il s'est déroulé les 09-10 avril à St-Brice en Coglès (35) dans une ambiance studieuse et conviviale. L'assemblée générale s'est tenue le dimanche matin. Parmi les nombreux sujets abordés

Pêche en bateau, pêche du bord, pêche à pied : La charte semble acceptée par la majorité de nos adhérents qui en attendent une prochaine mise en place efficace et pertinente. La déclaration gratuite nous a permis d'éviter la mise en place d'un permis. Initialement destinée à recenser tous les pêcheurs en mer, nous souhaitons qu'elle soit aussi l'occasion d'informer et de sensibiliser l'ensemble des pratiquants au respect des règles en vigueur et aux bonnes pratiques dans le cadre d'une pêche libre et éco-responsable. Le marquage est avant tout une mesure destinée à lutter contre le braconnage. Toute disposition à caractère vexatoire à l'encontre d'une majorité de plaisanciers honnêtes et respectueux de la réglementation doit être proscrite. Le repos biologique et le respect des tailles minimales de capture sont les mesures prioritaires à mettre en œuvre pour assurer un maintien des stocks de poissons à un niveau satisfaisant. Pour être efficace, ces mesures doivent, bien entendu, s'appliquer à tous les pêcheurs amateurs mais aussi professionnels.

Une meilleure concertation entre les pouvoirs et les fédérations représentatives de la pêche de loisir est nécessaire. La mise en place de comités de suivi pourrait y contribuer.



La volonté exprimée de l'ensemble des participants peut se résumer ainsi : **la charte, toute la charte mais rien que la charte !**

Sécurité : L'évolution de la réglementation relative à l'usage de la VHF est saluée de façon unanime. L'intégration du CRR dans le permis côtier est une mesure que nous demandons depuis de nombreuses années. La FNPPSF va par ailleurs lancer une grande campagne d'affichage sur le port du gilet.

Infrastructure portuaire : Les conflits sur l'ensemble du littoral se multiplient de façon inquiétante. Les textes réglementaires sont pourtant clairs. Certains gestionnaires de port semblent les ignorer. Les augmentations des tarifs de port sont souvent injustifiées. Les conseils portuaires et les Comités Locaux des Usagers du Port (CLUP) quand ils existent ne sont souvent que des parodies de démocratie. La FNPPSF demande le juste respect de la réglementation existante et soutiendra tous les usagers dans la défense de leurs intérêts.

Environnement : Les plaisanciers sont les sentinelles de mer. Les informations qu'ils rapportent sont alarmantes. Les pollutions constatées sont de plus en plus nombreuses et conséquentes. La grande majorité d'entre-elles sont d'origine terrestre. Nous constatons avec regret un laxisme certain des autorités de l'état vis-à-vis des pollueurs. Il est pourtant plus qu'urgent d'agir. C'est un véritable cri d'alarme que nous souhaitons lancer.